

Pointe-Claire, le 27 septembre 2021

PAR COURRIEL

Madame Mireille Lapointe,
Gestionnaire de projet - Québec
Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550 avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1

Objet : Réponse à la demande d'information relative à la demande de désignation en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact pour le projet de bâtiment industriel proposé par Meltech Canada inc. à l'aéroport Montréal-Trudeau reçue le 13 septembre

Madame la Gestionnaire,

Par la présente, nous répondons à la demande d'information que l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) nous a transmise le 13 septembre dernier relativement à une demande de désignation en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) eu égard au projet d'usine de production de toiles non tissées pour la fabrication de masques de protection individuelle, Meltech Innovation Canada inc., sur un site fédéral sous l'administration d'Aéroports de Montréal (ADM).

Meltech : un pas de plus vers l'autonomie médicale au Canada

En premier lieu, il nous semble utile et nécessaire de dresser un aperçu du projet. Le projet d'implanter une usine de production de filtre à masques chirurgicaux et respiratoires au Canada peut sembler anodin, mais lorsqu'on se rappelle la panique et les conséquences de la pandémie de la COVID-19 sur les hôpitaux, les soignants et les patients partout au Canada, on comprend rapidement que tout projet visant à sécuriser l'autonomie médicale au pays est tout sauf anodin. Lorsqu'on se rappelle les frontières fermées, la course mondiale vers les équipements de protection individuelle (ÉPI), la flambée des prix pour les masques, les masques de piètre qualité produits à l'étranger achetés par les gouvernements provinciaux et fédéral dans l'espoir de protéger et de sauver des vies, on comprend que ce projet n'est pas un « autre » projet d'usine. C'est tout sauf cela. C'est une pierre d'assise de la souveraineté médicale du Canada, une protection contre de futures crises sanitaires qui menaceraient la santé des Canadiens et des Canadiennes.

Un masque chirurgical est composé de trois couches : une couche extérieure, une couche intérieure et une couche centrale – la plus importante, celle qui filtre les particules possiblement hasardeuses à la santé humaine. C'est de cette couche qu'il est question ici. Elle est faite de polypropylène soufflé à l'état fondu (meltblown). Le Canada est le seul pays de l'OCDE qui n'a toujours pas de production nationale à

capacité industrielle de ce filtre critique. Bien que plusieurs entreprises canadiennes produisent des masques chirurgicaux avec du matériau importé, elles pourraient devenir obsolètes si elles n'ont pas un accès assuré au meltblown. Car sans meltblown, il n'y a pas de masque chirurgical qui se produit.

C'est donc pour combler ce vide dangereux que Medicom s'est lancé dans ce projet par le biais d'une nouvelle vocation entrepreneuriale, Meltech Innovation Canada inc. Cette nouvelle filiale manufacturière de Medicom se consacrera à la production et à l'innovation du matériau central qui entrent dans la fabrication des masques chirurgicaux et pédiatriques ainsi que des respirateurs de type N95. La nouvelle usine sera située dans la grande région de Montréal et créera au moins 27 nouveaux emplois bien payés et 16 nouveaux postes coopératifs pour les étudiants universitaires. Compte tenu de la nature hautement stratégique du projet, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir jusqu'à 28,99 millions de dollars, par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation, de l'investissement total de près de 39 millions de dollars. À terme, Meltech permettra de produire plus d'un demi-milliard de masques chirurgicaux par année ici même, chez nous, au Canada.

Protéger la santé des Canadiens et Canadiennes tout en protégeant l'environnement

Medicom s'est engagée à construire sa nouvelle usine de filtre à masques avec l'objectif d'être respectueuse de l'environnement et de mettre en place des aménagements pour conserver la biodiversité. De la première pelletée de terre à la production, la future usine Meltech sera conçue pour minimiser les impacts sur l'environnement. C'est dans cet esprit que Meltech s'engage à décontaminer le site du projet selon les normes applicables ainsi qu'à y construire une usine qui sera carboneutre d'ici 2025 et zéro-déchet. De plus, nous récupérerons la production énergétique pour alimenter le chauffage en hiver et pour chaque arbre coupé pour la construction de l'usine, nous en planterons au moins trois autres sur le site. Un grand jardin pollinisateur sera parallèlement aménagé sur le site et entretenu afin de préserver la biodiversité. Des supports à vélos et des bornes de recharge pour véhicule électrique seront aussi installés dans le stationnement.

Meltech c'est aussi la création d'un centre de recherche et développement (R&D) unique en son genre au Canada. Le centre de R&D nous permettra de devenir une référence mondiale en matière d'innovation médicale et de créer des masques novateurs, plus protecteurs, plus performants, plus confortables et plus verts.

Nous allons maintenant répondre aux différents points évoqués dans la demande de désignation susmentionnée et aux préoccupations des groupes et des citoyens.

1. Des renseignements sur toutes les composantes et activités du projet, le régime foncier, le zonage, les échéanciers estimés pour chaque phase du projet (planification, construction, exploitation,

désaffectation et fermeture) ainsi que des cartes ou des plans montrant l'emplacement de toutes les composantes du projet.

- Un descriptif complet du projet se trouve dans les pages précédentes.
- Voir l'Annexe I-A sur le Portail des promoteurs pour les échéanciers estimés pour chaque phase du projet.
- Voir l'Annexe I-B sur le Portail des promoteurs pour les cartes et des plans montrant l'emplacement de toutes les composantes du projet.
- Pour les questions relatives au régime foncier et au zonage, nous vous référons aux renseignements fournis par ADM dans sa lettre adressée à l'AEIC.

2. Une liste de toutes les approbations réglementaires (fédérales, provinciales, municipales et autres) et de toute aide financière fédérale qui serait nécessaire pour le projet ou pour toute composante ou activité connexe de ce dernier.

- Voir l'Annexe II-A sur le Portail des promoteurs pour la liste des approbations réglementaires.
- En ce qui a trait à l'aide financière fédérale qui serait nécessaire pour le projet ou pour toute composante ou activité connexe à ce dernier, seul un financement fédéral de 28,99 millions de dollars, par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation, est présentement envisagé.

3. a) Pour chaque approbation réglementaire qui serait requise, veuillez fournir les renseignements suivants :

- i. Nom de la licence, du permis, de l'autorisation ou de l'approbation, le cadre législatif associé et l'instance responsable.
- ii. Si une évaluation des effets est exigée, une description générale de l'évaluation des effets que vous avez l'intention de réaliser. Préciser si des conditions seront exigées.
- iii. Si une consultation du public ou des Autochtones doit être effectuée, la démarche que vous envisagez d'adopter. Si des activités de consultation ont déjà été entreprises, veuillez fournir une description de ces activités, un résumé des préoccupations soulevées et vos réponses à celles-ci.

- Voir l'Annexe II-A sur le Portail des promoteurs pour la réponse au point 3. a) i.
- Pour les point 3. a) ii. et iii., nous vous référons aux renseignements fournis par ADM dans sa lettre adressée à l'AEIC.

3. b) Indiquez si un permis, une autorisation ou une approbation énumérés ci-dessus répondrait aux préoccupations suivantes soulevées par le demandeur :

- i. La localisation du projet dans un endroit sensible sur le plan environnemental; la présence sur le site de l'habitat de reproduction du papillon monarque; l'attrait de ce site pour les animaux sauvages; le refuge que constitue ce site pour plusieurs espèces d'insectes, de reptiles, de poissons, de mammifères petits et grands et d'oiseaux en péril; la création d'une aire de conservation ou d'une réserve nationale de faune dans ce secteur en incluant ce site; la nécessité et la pertinence d'utiliser ce site pour la production de toiles non tissées pour masques de protection individuelle; les sites de nidification et d'alimentation pour les oiseaux migrateurs; la protection des poissons et de leur habitat des effets du drainage et de la pollution; l'impact potentiel de ce projet sur le nombre de papillons monarques qui migrent du Canada vers la Californie et le Mexique; les effets sur les peuples autochtones et leurs droits.
- ii. Dans l'affirmative, discutez en général des exigences ou des normes que vous avez l'intention de respecter (ou que vous devrez respecter).
- iii. Si le projet devait entraîner des changements permanents ou des effets cumulatifs, comment prévoyez-vous gérer ces impacts?

- Voir l'Étude Effets Environnementaux et l'Avis hydrotechnique à l'Annexe III sur le Portail des promoteurs eu égard au points 3. b) i. et 3. b) ii.
- En ce qui a trait à la création d'une aire de conservation ou d'une réserve nationale de faune (point 3. b) i.) ainsi qu'aux changements permanents et effets cumulatifs (point 3. b) iii.), nous vous référons aussi aux renseignements fournis par ADM dans sa lettre adressée à l'AEIC.

Nous souhaitons par ailleurs préciser que le site du projet est un site d'intérêt pour Medicom et Meltech pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la proximité de ce site avec le siège social de Medicom et de son entrepôt. Pour une entreprise, comme pour toute organisation, avoir ses bureaux et lieux de travail dans un rayon de marche est un atout pour stimuler la cohésion et l'esprit d'équipe. De plus, le fait d'avoir l'entrepôt à proximité de l'usine de fabrication des filtres à masque permet de réduire considérablement le transport entre ces deux installations et donc les émissions de gaz à effet de serre. Enfin, soulignons que la proximité avec l'Aéroport Montréal-Pierre Elliott Trudeau représente aussi un avantage important, car une partie de la production est destinée à l'exportation.

4. Pour tous les permis, licences, autorisations, approbations ou aides financières fédéraux pouvant être accordés dans le cadre du projet, décrivez les éventuels effets directs ou accessoires (y compris les modifications des conditions sanitaires, sociales et économiques) pouvant en découler.

Tout permis, licence, autorisation, approbation et aide financière qui seraient accordés pour la construction de la nouvelle usine de Meltech servira à une fin unique : sécuriser l’approvisionnement canadien de filtre à masques chirurgicaux et respiratoires dont nos soignants, patients, éducateurs, étudiants et élèves ont tant besoin alors que la pandémie ne démontre pas de signe d’essoufflement. Ainsi, les effets directs de l’attribution de tout permis, licence, autorisation, approbation et aide financière seront de contribuer à la sécurité sanitaire des Canadiens et Canadiennes aux quatre coins du pays. En effet, contrairement à mars 2020, quand le Canada a basculé en mode gestion de crise pandémique, nos concitoyens et surtout ceux qui nous soignent et nous éduquent pourront compter sur un approvisionnement stable, prévisible et fiable de masques chirurgicaux et de respirateurs de haute qualité entièrement fabriqué au Canada. Il va sans dire qu’un hôpital ou une résidence pour personnes âgées ne peut fonctionner sans que leur personnel soignant soit adéquatement protégé. La santé sociale de notre communauté dépend donc plus largement d’une santé publique bien préservée. Enfin, rappelons que les 27 emplois à temps plein bien rémunérés et les 16 postes coop pour universitaires qui seront créés avec le projet Meltech contribueront à dynamiser l’économie locale et concourront à faire du Canada un leader mondial en matière de fabrication et développement d’équipements de protection individuelle.

5. Quelles démarches avez-vous entreprises pour consulter le public? Quelles mesures comptez-vous prendre pendant toutes les phases du projet? Êtes-vous au courant des préoccupations du public concernant ce projet? Dans l’affirmative, donnez un aperçu des principales préoccupations exprimées et de la manière dont vous avez l’intention (en termes généraux) de les traiter?

6. Quelles démarches avez-vous entreprises pour consulter les collectivités autochtones? Quelles mesures comptez-vous prendre pendant toutes les phases du projet? Êtes-vous au courant des préoccupations des collectivités autochtones concernant ce projet? Dans l’affirmative, donnez un aperçu des principales préoccupations exprimées et de la manière dont vous avez l’intention (en termes généraux) de les traiter?

- Pour les points 5 et 6, nous vous référons aux renseignements fournis par ADM dans sa lettre adressée à l’AEIC.

7. Avez-vous d’autres commentaires sur les effets pouvant être causés à l’environnement ou aux conditions sanitaires, sociales ou économiques et les répercussions que ces effets pourraient avoir

sur le public ou les peuples autochtones ainsi que sur la façon dont vous avez l'intention de les traiter et de les gérer?

8. Expliquez votre point de vue quant à savoir si le projet doit être désigné en vertu de la LEI.

Il est de notre humble avis que le Canada et les Canadiens et Canadiennes ont tout à gagner à se doter d'une usine de filtre à masque et d'un centre d'innovation en ÉPI qui viendront solidifier l'autonomie médicale du pays. La pandémie de la COVID-19 nous a tous pris par surprise, mais nous pouvons tout faire pour qu'un tel scénario ne se reproduise plus jamais. Nous pouvons mettre en place des mesures pour nous assurer que nous avons tout ce qu'il faut pour nous protéger à titre d'individu et à titre de communauté. Cela étant, la mise en place d'un projet économique et sanitaire ne devrait pas se faire au détriment de notre environnement. C'est pour cette raison que Meltech souhaite implanter un projet respectueux de l'environnement.

L'ancien terrain de golf laissé en friche sera décontaminé et la nouvelle usine qui y sera construite sera carboneutre et zéro-déchet. Meltech récupérera la production énergétique pour alimenter le chauffage et pour chaque arbre coupé, elle en plantera au moins trois autres. Un grand jardin pollinisateur sera aménagé et entretenu afin de préserver la biodiversité soit, les papillons, les abeilles et autres insectes. Des supports à vélos et des bornes de recharge pour véhicule électrique seront aussi installés pour encourager le transport durable. La première pelletée de terre ne sera faite que lorsque les oiseaux migrateurs auront quitté les lieux et après une rigoureuse validation de l'absence d'oiseaux migrateurs sur le terrain.

Medicom prend très au sérieux la protection du patrimoine écologique. C'est pour cette raison qu'elle a mandaté des experts indépendants et réputés dans le domaine de l'évaluation d'impacts environnementaux de mener des analyses sur le site visé. Leurs avis rendus publics par ADM au courant de l'été passé ne soulèvent aucune préoccupation majeure. Pour toutes ces raisons, nous croyons que le projet ne doit pas être désigné en vertu de la LEI.

Je vous prie d'agréer, Madame la Gestionnaire, l'assurance de ma considération respectueuse.

<Original signé par>

Gopinath Jeyabalaratnam

Gestionnaire principal des relations gouvernementales et de la communication